

Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz

13 novembre à 19h30

Collège de Provence

- Parents :** Mmes Davida **Del Curto**, Aku **Tsetse M. Jaouad Ibriz**
- Professionnels :** Mmes Justine **Beco**, Sydonia **Bühlmann Cordey**, Sylvie **Perret**, Caroline **Mossi**, Nathalie **Jaunin**, M. Jonas **Piguet**
- Organisations :** Mmes Prune **Jaillet**, Fanny **Neuffer**, MM. Frédéric **Bellenot**, Franco **De Guglielmo**
- Autorités politiques :** excusées
- Excusés/absents :** Mmes Nicole **Morax**, Christelle **Joly**, Séverine **Evéquo**

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
 2. Adoption du PV du 5 octobre 2017
 3. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
 4. Feuille de route
 5. Festival
 6. Communication
 7. Sirop
 8. Budget
 9. Décisions, suites à donner
 10. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
 11. Divers et propositions individuelles
-
- 1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**
Fanny Neuffer ouvre la séance. Un point divers sur la sécurité et le Conseil des élèves est ajouté.
 - 2. Adoption du PV du 5 octobre 2017**
Le PV est adopté. Une demande d'annexion du PV sur la réunion du sirop est faite. Le PV sera annexé par Mme Del Curto.



3. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

Mme Morax a envoyé un mail. Mme Neuffer s'en occupe. Il n'y a toujours pas de parents. L'élection du Vice-président reste en réflexion.

4. Feuille de route

Mme Beco s'est renseignée pour le playform. Des devis sont en cours. Mme Mossi indique que la Ville a refusé des projets pour la cour de récréation de Prélaz. Il est proposé de faire un devis pour Malley et de le présenter au mois de janvier. Le projet sera envoyé à Mme Neuffer.

Le point « sécurité » est évoqué. Un dossier de 19 pages a été effectué par le groupe sécurité. La Commission va envoyer toutes les propositions et demandes dans un même dossier à M. Payot.

Les points du sirop, festival et communication seront abordés dans les points suivants.

En ce qui concerne l'assemblée des parents, un groupe sera mis en place en début 2018.

5. Festival

Suite au vote du lieu lors de la dernière réunion, la Commission a rencontré le responsable de la salle de Montbenon durant les vacances d'automne. Il faudra lui donner un pré programme au mois de mars afin qu'il trouve le bon régisseur. Il a également indiqué de la possible gratuité de la salle. Une demande à la Municipalité a été faite. La Commission attend la réponse. Des stands pourront être installés dans le parc. L'idée du pré programme est la suivante : la finale « incroyables talents » pour les 3-4P pourrait avoir lieu le matin et celle des 5-6P l'après-midi. Les classes sont invitées à participer lors de cette journée et à présenter une production. Le délai d'inscription pour le tout (affiches, incroyables talents et productions) est fixé aux vacances de février, afin de réaliser les castings après les vacances. Vu le prestige de la salle, la Commission a eu l'idée d'engager un artiste. La Commission a pris contact avec la chanteuse Amandine et un magicien. L'idée de Sandor est également évoquée. Après un vote, Amandine est choisie à la majorité. Sa prestation sera financée par le contrat de quartier.

Il y aura besoin de tentes. La Commission a demandé au Service des sports qui ne peut pas garantir de la disponibilité avant mai. La Commission demande à M. De Guglielmo si le Centre socio-culturel de Prélaz-Valency a la possibilité d'en prêter. Il va se renseigner.

Pour le titre, après plusieurs discussions, le choix s'est porté sur « Hyper méga classes festival 2018 ».

6. Communication

Suite à la dernière réunion, que choisir entre le physique ou le 2.0. L'idée de la boîte aux lettres est intéressante mais cela ne concernerait pas tout le monde, donc pas facile. Mais pour la newsletter, ce n'est pas simple non plus. Il faut du temps.

Comment être vu ? Une feuille d'avis (plaquette) est évoquée. Elle serait placardée à des endroits précis avec des infos mais pas uniquement de l'école.

Parallèlement, aller toucher les parents.

L'idée du nom est « le tout près là ». Mmes Neuffer et Beco s'occupent de la 1^{ère} affiche.

7. Sirop

Le test des bouteilles a été effectué. 1 bouteille suffit pour 2 classes.

8. Budget

Les budgets sont présentés. Mme Jaunin signale que l'établissement octroie une enveloppe supplémentaire de 1000.-.

9. Décisions et suites à donner

Les décisions sont écrites dans les différents points.

10. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

La prochaine séance aura lieu le jeudi 18 janvier à 19h00 à Valency.



11. Divers et propositions individuelles

Proposition du Conseil des élèves : ouverture de la salle de gym le samedi. La question sera posée à M. Payot.

La séance est levée à : 21h50

Jonas Piguet

Secrétaire

Lausanne, décembre 2017

Lausanne, mai 2018/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
fax 021 315 60 04
cet@lausanne.ch